

Les inégalités de niveaux de vie entre 1996 et 2007

Jérôme Pujol et Magda Tomasini, division Revenus et patrimoine des ménages, Insee

Les inégalités de niveaux de vie observées par enquêtes ont peu évolué entre 1996 et 2007. Le premier décile de niveau de vie a augmenté plus vite que le neuvième et que la médiane. Les 10 % des personnes situées aux deux extrêmes de la distribution des niveaux de vie ont vu la part qu'ils détiennent s'accroître, alors que la part détenue par les déciles intermédiaires a diminué. Ces évolutions ne rendent pas compte des hausses ou des baisses individuelles de niveau de vie au fil des années : entre 2003 et 2005, le niveau de vie d'une personne sur trois a varié de plus 30 %, dans le sens d'une augmentation ou d'une diminution. Les inégalités sont plus marquées lorsqu'on observe le patrimoine.

Entre 1996 et 2007, le revenu disponible (*définitions*) moyen des ménages vivant en France métropolitaine a augmenté de 12,2 % en euros constants, et le revenu disponible médian de 10,1 % (*graphique 1*). Mais à lui seul, le revenu disponible ne permet pas de rendre compte des « économies d'échelle » réalisées au sein d'un même ménage, à travers le partage de pièces communes (cuisine, salle de séjour...) ou

d'équipements divers (réfrigérateur, lave-linge, voiture...). Il est, dès lors, plus pertinent de rapporter le revenu disponible au nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. Cette grandeur est appelée niveau de vie (*définitions*). Par construction, tous les membres d'un même ménage ont le même niveau de vie.

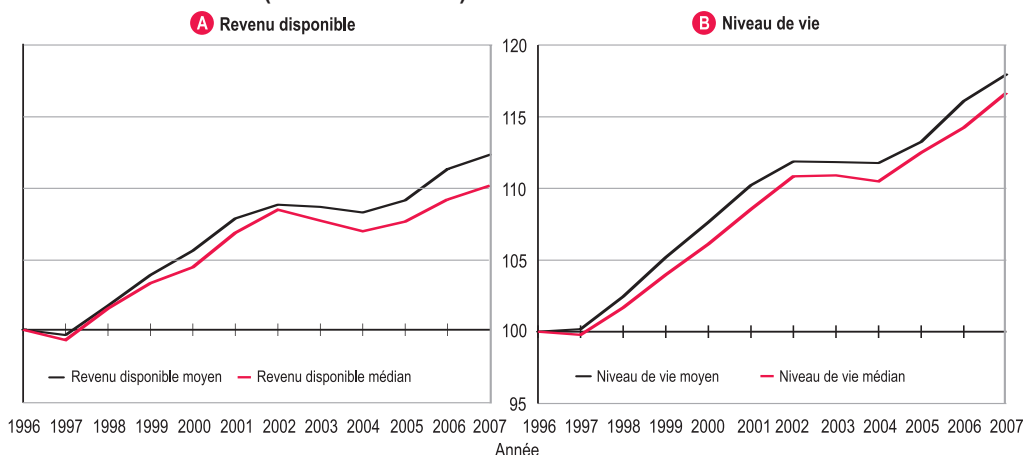
Une croissance du premier décile plus rapide

Mise à part une courte période de stagnation de 2002 à 2004, le niveau de vie a augmenté régulièrement entre 1996 et 2007 tant en moyenne qu'en médiane (*graphique 1*).

Le rythme de croissance a été différent le long de l'échelle des niveaux de vie. L'observation des déciles de niveau de vie, notamment le 1^{er} (D1), c'est-à-dire le seuil en dessous duquel se situent les 10 % des personnes ayant le plus faible niveau de vie, et le 9^e décile (D9), c'est-à-dire le seuil au-dessus duquel se situent les 10 % des personnes ayant le plus haut niveau de vie, permet de suivre les évolutions dans le bas et dans le haut de cette échelle des niveaux de vie (*graphique 2*).

Entre 1996 et 2007, le 1^{er} décile de niveau de vie a augmenté de 21 % en euros constants, à un rythme plus rapide que le 2^e décile

① Évolution du revenu disponible moyen et médian et du niveau de vie moyen et médian entre 1996 et 2007 (base 100 en 1996)



Lecture : entre 1996 et 2007, en euros constants, le revenu disponible moyen des ménages a augmenté de 12,2 % et le niveau de vie moyen des personnes de 17,9 %.

Champ : ménages (A) et personnes (B) du ménage vivant en France métropolitaine dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1996 à 2005, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2007.

(+ 17,7 %), le 9^e décile (+ 14,7 %) et le niveau de vie médian (+ 16,7 %).

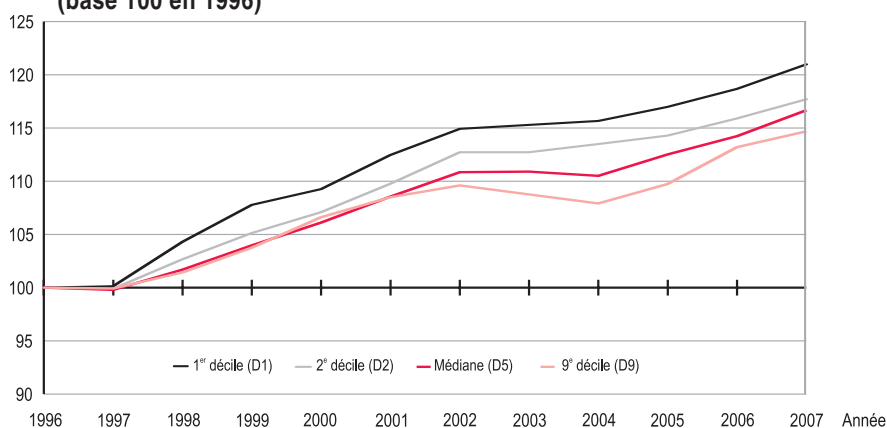
La période 1996-2007 se caractérise par une réduction des inégalités de niveau de vie, du moins lorsqu'elles sont mesurées par le rapport entre le 9^e et le 1^{er} décile (D9/D1). Cette réduction est quasi continue de 1996 à 2004 (*graphique 3*). A partir de 2005, la tendance s'infléchit et le rapport D9/D1 augmente tout en restant en dessous du niveau de 1996. Cette réduction tendancielle des inégalités résulte plutôt d'un tassement dans le bas de la distribution, le rapport D5/D1 ayant davantage diminué que le rapport D9/D5. Ce tassement est particulièrement marqué entre 1997 et 2000, les écarts se stabilisant ensuite. À partir de 2002, le niveau de vie médian augmente cependant un peu plus vite que le 9^e décile. L'évolution comparée des déciles ne reflète toutefois pas les modifications qui ont pu se produire dans l'extrémité supérieure de la distribution. En effet, la taille des échantillons des enquêtes, quoique importante (environ 36 000 ménages), ne permet pas de les observer.

La part de niveau de vie détenue par les catégories intermédiaires a baissé

Les déciles de niveau de vie partitionnent la population en groupes de taille égale. Les évolutions comparées des niveaux de vie atteints par chacun de ces groupes apportent un éclairage complémentaire à la mesure des inégalités. La réduction des inégalités entre groupe du haut et groupe du bas est confirmée : de 1996 à 2007, le niveau de vie moyen des personnes appartenant au 1^{er} décile a augmenté plus vite que celui des personnes appartenant au 9^e décile. Par ailleurs, la part de ces deux groupes situés aux extrêmes de la distribution des niveaux de vie a crû, alors que celle des autres groupes, à une exception près, a baissé (*graphique 4*). La part allouée aux personnes situées entre les 2^e et 9^e déciles a ainsi diminué de 1,4 % entre 1996 et 2007.

De ce fait, les personnes situées dans les groupes intermédiaires ont pu avoir l'impression de se faire tout à la fois rattraper par le bas de la distribution et distancer par le haut. Cette double tendance est particulièrement nette durant les années 1996-2002 et en 2006.

② Évolution de quelques déciles de niveau de vie entre 1996 et 2007 (base 100 en 1996)

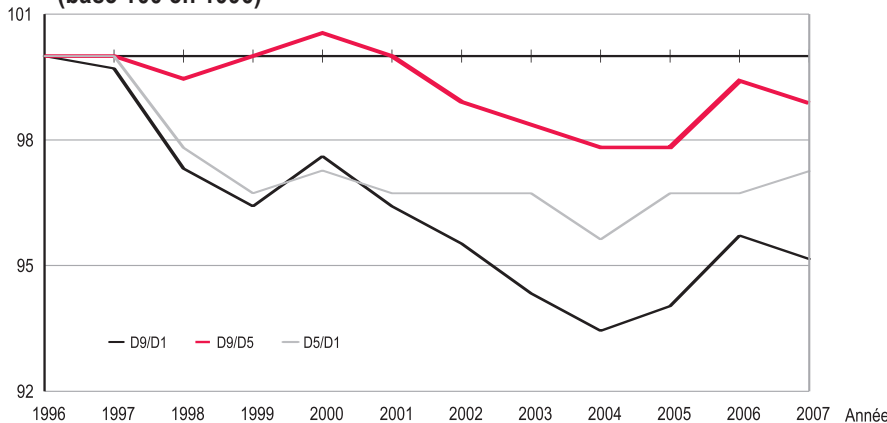


Lecture : entre 1996 et 2007, le 1^{er} décile (D1) a augmenté de 21 %.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1996 à 2005, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2007.

③ Évolution des rapports interdéciles entre 1996 et 2007 (base 100 en 1996)



Lecture : entre 1996 et 2007, le rapport interdécile D9/D1 a diminué de 4,8 %.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1996 à 2005, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2007.

④ Évolution des masses de niveau de vie selon les déciles entre 1996 et 2007 (base 100 en 1996)



Lecture : entre 1996 et 2007, la part de la masse des niveaux de vie des personnes appartenant au 1^{er} décile (S10) a augmenté de 6,4 % ; celle des personnes appartenant au 2^e décile (S20 - S10) a augmenté de 0,9 % ; pour les personnes appartenant au 9^e décile (100 - S90) l'augmentation est de 3 %.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante pour le niveau de vie.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux 1996 à 2005, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2007.

Entre 2003 et 2005, autant de hausses individuelles de niveau de vie que de baisses

Les déciles ne correspondent cependant pas à des catégories fixes : ils ne sont pas nécessairement composés des mêmes personnes en 1996 et en 2007. Leurs évolutions ne rendent par ailleurs pas compte des hausses ou des baisses individuelles de niveau de vie au fil des années. Pour apprécier ces évolutions, il faut disposer d'un panel, qui permette le suivi des niveaux de vie individuels d'une année à l'autre. Un tel dispositif a été mis en place en 2003 (*sources*). De 2003 à 2005, la médiane des évolutions de niveau de vie, qui partage la population en deux groupes égaux, dépasse tout juste zéro (+ 0,6 %). Autrement dit, au cours de la période, il y a à peine plus de « gagnants » que de « perdants ». Les personnes dont le niveau de vie peut être considéré comme relativement stable, (variation du niveau de vie comprise entre - 10 % et + 10 % entre 2003 et 2005) représentent seulement 36 % de l'ensemble de la population. A l'opposé, près d'une personne sur trois enregistre une variation forte de son niveau de vie, amélioration ou dégradation supérieure à 30 %, en deux ans.

Le niveau de vie évolue sous l'effet d'événements liés à la vie familiale ou professionnelle. Quand le nombre d'enfants augmente, le niveau de vie diminue alors qu'à l'inverse, le départ d'un enfant s'accompagne d'une augmentation du niveau de vie sous l'effet de la diminution du nombre d'unités de consommation dans le ménage. Les unions et désunions ont par ailleurs un impact déterminant sur les variations de niveau de vie. Cet impact est asymétrique selon le genre. Parmi les personnes ayant été touchées par une désunion entre 2003 et 2005, la baisse médiane de niveau de vie atteint 31 % lorsque c'est une femme qui se retrouve seule à la tête du ménage, mais seulement 6 % lorsque c'est un homme. Sur le plan professionnel, pour les ménages dont les membres ont connu des épisodes de chômage par exemple, les variations de niveau de vie sont particulièrement fortes.

Ces évolutions différenciées se traduisent aussi par des mobilités dans la distribution des niveaux de vie : 62 % des personnes qui faisaient partie des 20 % les plus modestes en 2003 le sont

restées en 2005, 21 % sont passées dans les 3^e ou 4^e déciles. De même, près de 40 % des personnes qui étaient parmi les 20 % les plus aisées en 2003 ne le sont plus en 2005.

Le patrimoine est nettement plus concentré que les niveaux de vie

Le patrimoine est encore plus concentré que les niveaux de vie. La concentration est mesurée par un indice, appelé indice

de Gini, compris entre 0, en cas d'égalité parfaite, et 1 lorsque toute la richesse est détenue par une seule personne. L'indice de Gini des niveaux de vie est de l'ordre de 0,29 alors que celui du patrimoine s'élevait à 0,64 en 2004. En effet, ce différentiel de concentration résulte d'au moins trois effets : celui de la politique sociale, en particulier les minima sociaux qui réduisent l'inégalité dans le bas de la distribution des niveaux de vie ; celui lié à l'accumulation du patrimoine grâce à des flux d'épargne positifs jusque tard dans le cycle de vie, tandis que le niveau de vie baisse ou stagne plus tôt ; enfin, celui des

La mesure des revenus

Mesure des revenus dans les enquêtes

En matière d'inégalités de revenus, la source de référence est l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Cette enquête annuelle s'appuie sur un échantillon représentatif de ménages ordinaires en France métropolitaine, issu de l'enquête Emploi en continu et sur leurs déclarations fiscales. Les revenus déclarés à l'administration fiscale comprennent les revenus d'activité indépendante ou salariée, les retraites et pensions, les indemnités de chômage, les revenus du patrimoine. Le recours aux données fiscales conduit à une couverture partielle de ces derniers. Depuis 2005, le montant des différents actifs financiers non déclarés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEA, PEP, CEL, PEL) sont imputés à partir de l'enquête Patrimoine de l'Insee. Les prestations sociales sont collectées auprès de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), de la Caisse nationale assurance vieillesse (Cnav) et de la Caisse centrale de la mutualité agricole (CCMSA).

Dans l'enquête Patrimoine 2004 (comme dans l'enquête Revenus fiscaux), les revenus sont renseignés grâce aux déclarations fiscales des ménages. En revanche, les prestations perçues sont déclaratives et les revenus financiers exonérés d'impôt ou soumis à prélèvement libératoire sont estimés à partir des données de l'enquête.

Les évolutions individuelles de revenu et de niveau de vie sont connues grâce aux enquêtes SRCV-SILC, qui collectent annuellement ces données auprès d'un panel de 10 000 ménages. Les statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) sont la partie française du système de statistiques communautaires dont le sigle européen est EU-SILC (European Union statistics on income and living conditions). Jusqu'en 2008, les données de revenu étaient déclaratives et collectées type de revenu par type de revenu.

Mesure des revenus au sens de la Comptabilité nationale

La Comptabilité nationale publie des données relatives à la masse du revenu disponible brut (RDB) en niveau, ainsi que des évolutions du revenu disponible brut moyen et du pouvoir d'achat moyen par habitant, par ménage et par unité de consommation. Le montant macroéconomique global fait référence et les évolutions moyennes par habitant, ménage ou unité de consommation intègrent des effets démographiques globaux (croissance démographique, évolution et modification de la structure des ménages) tout en étant cohérentes avec ce montant.

Une fois neutralisés ces effets démographiques, les écarts entre l'approche macroéconomique et l'approche microéconomique s'expliquent principalement par trois éléments :

- d'une part, une différence de champ de la population suivie : les sources microéconomiques, comme ERFS, ne couvrent pas les DOM ni les personnes vivant en collectivités (personnes âgées en maisons de retraites, étudiants en cités universitaires, travailleurs logés en foyers) ;
- d'autre part, des différences dans les composantes prises en compte dans le calcul du revenu : en particulier le revenu disponible dans les enquêtes n'inclut pas l'ensemble des revenus imputés par la Comptabilité nationale (par exemple, les loyers imputés aux propriétaires ne sont pas compris dans la mesure du niveau de vie au sens microéconomique) ;
- enfin, certaines composantes du revenu, bien que communes aux deux approches, ne sont pas couvertes à l'identique (en particulier, celle des revenus du patrimoine est moindre dans les sources microéconomiques).

transferts intergénérationnels (héritages, donations ...) qui tendent à reproduire les inégalités pour une tranche d'âge donnée. Ainsi, pour un niveau de vie donné, le montant de patrimoine détenu peut être très variable, selon l'âge de la personne ou les transmissions de patrimoine dont elle a pu bénéficier. Cela se traduit par une concentration du patrimoine nettement moins marquée lorsque celui-ci est au préalable ordonné selon les centiles de niveau de vie (graphique 5).

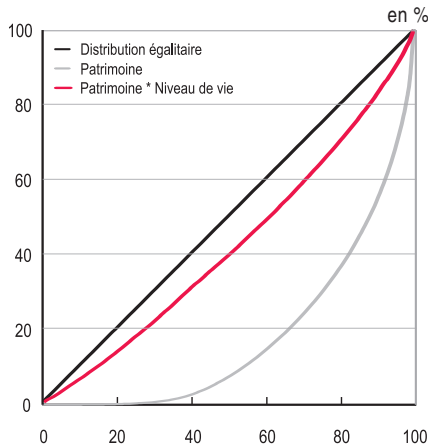
Sources

Les statistiques présentées ici sont issues de plusieurs sources : les enquêtes Revenus fiscaux (ERF) de 1996 à 2005, les enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) de 2005 à 2007, les Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) de 2004 à 2006 et l'enquête Patrimoine 2004.

Définitions

Revenu disponible : il comprend les revenus déclarés à l'administration fiscale (revenus d'activité, retraites et pensions,

⑤ Concentration du patrimoine en 2004



Lecture : la courbe de Lorenz (en gris) représente la part de patrimoine détenue par les ménages lorsqu'on les classe par ordre de patrimoine croissant. La pseudo-courbe de Lorenz (en rouge) représente la part du patrimoine détenue lorsque les ménages sont classés par ordre croissant du niveau de vie. Plus les courbes s'éloignent de la diagonale (en noir), plus la distribution est inégalitaire.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires, montants recalés sur les données de la Comptabilité nationale. Source : Insee, enquête Patrimoine des ménages 2004 et Comptabilité nationale.

indemnités de chômage et certains revenus du patrimoine), les revenus financiers non déclarés et imputés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEA, PEP, CEL, PEL), les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi. Tous ces revenus sont nets des

impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, contribution sociale généralisée -CSG- et contribution à la réduction de la dette sociale -CRDS-). Ce revenu disponible est ainsi proche du concept de revenu disponible brut (RDB) au sens de la comptabilité nationale mais son champ est moins étendu.

Niveau de vie : il est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Le niveau de vie **médian** est celui qui partage la population en deux et tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur, l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur. Le niveau de vie **moyen** est le rapport entre l'ensemble des niveaux de vie et le nombre de personnes.

Bibliographie

Les revenus et le patrimoine des ménages, *Insee Références*, édition 2009, et en particulier le dossier « Des disparités importantes d'évolutions de niveau de vie », d'Yves Jauneau et Émilie Raynaud.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

Tél. : 03 22 97 31 70

Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2009

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Cotis

Rédacteur en chef :

Gilles Rotman

Rédacteurs :

L. Bellin, A.-C. Morin,

C. Perrel, C. Pfister

Maquette : S. Laterza

Impression : Jouve

Code Sage IP091266

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2009



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES